



Baie-Mahault, le 19 janvier 2012

MOTION DE SOUTIEN AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE LA GUADELOUPE

Au sein de la Caraïbe, dans le cadre d'une mondialisation accélérée des échanges, la compétition entre les territoires est devenue la règle. En Guadeloupe comme ailleurs, tous les acteurs régionaux doivent unir leurs efforts autour d'une ambition et de stratégies partagées. Forces économiques, collectivités territoriales, associations, partenaires sociaux doivent contribuer à l'émergence de conditions favorables au développement des entreprises et donc à la création de richesses.

Les infrastructures de communication et en particulier, portuaire sont indispensables à l'inscription de notre département dans notre espace Caribéen au sens large et constituent un puissant facteur de développement.

La Guadeloupe jouit d'une situation remarquable du point de vue géographique et est idéalement positionnée pour devenir un hub portuaire important en caraïbe.

Cependant les infrastructures portuaires actuelles restent insuffisamment développées au regard des bouleversements maritimes qui s'annoncent avec l'ouverture du troisième jeu d'écluse du canal de Panama en 2015 qui permettra aux navires jusqu'à 15 000 EVP d'avoir une voie maritime directe entre l'Asie et la Caraïbe.

Selon le dossier du Maître d'Ouvrage (PAG), « dans sa configuration actuelle, le tirant d'eau admissible du port de Jarry Baie-Mahault, limité à 11,5 mètres, lui permet de traiter des navires de 2500 EVP soit une capacité bien en deçà des nouvelles normes des navires. Le risque de cette inadaptation de l'infrastructure portuaire serait la feederisation se traduisant par une érosion de la qualité de la desserte maritime locale et une dépendance accrue à l'égard d'un autre port.

C'est pourquoi l'impulsion donnée pour le projet à caractère national et international qu'est l'extension du Port de la Guadeloupe porté par le Port Autonome de la Guadeloupe correspond à la bonne direction et à une formidable opportunité pour le développement économique.

En effet, outre d'éviter le risque de feederisation, le projet d'extension du port permet une vision économique élargie de la Guadeloupe vers les pays de la Caraïbe de l'Amérique latine et Centrale sans oublier ceux de l'Asie. Il représente aussi pour notre région une opportunité absolue de développement global. De façon évidente, la desserte portuaire actuelle est particulièrement inadaptée et incomplète, et ne permet pas de dynamiser le potentiel d'expansion de notre département. L'absence de liaison avec les pays en forte croissance comme le Brésil, et l'absence de connexion directe avec le continent asiatique constitue un frein au développement et à l'attractivité de notre département. Aujourd'hui, le taux d'ouverture de la Guadeloupe est de 40% ce qui induit un pays très peu ouvert économiquement vers



le reste du monde et qui commerce en réalité essentiellement avec les pays européens. Ce modèle économique pourrait fortement évoluer avec cette infrastructure portuaire nouvelle qui nous placerait au cœur des réalités économiques géostratégiques. La CGPME en est convaincu. Sans ce projet d'infrastructure, la Guadeloupe pourrait s'isoler encore plus économiquement du reste du monde d'autant que le risque de feederisation est réel. Rappelons que le coût total qui résulterait de cette feederisation pour la collectivité guadeloupéenne est estimé à 50 M€ par an.

Une dynamique commerciale et une compétitivité nouvelle de nos entreprises grâce à l'extension du port

La Guadeloupe bénéficie d'une dynamique économique dont nous devons prendre conscience à travers des filières économiques innovantes comme celle de l'agroalimentaire, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, de la valorisation des déchets et de l'énergie, des biens d'équipements et intermédiaires... Ces filières sont autant d'atouts permettant de renforcer notre potentiel de développement endogène tout en misant sur des stratégies d'exportations. L'extension du port offrira à ces filières le vecteur maritime, sans contrainte de volume minimum, vers de nouveaux marchés avec un service amélioré. **Pour bénéficier pleinement de cet outil portuaire, il est aussi impératif de renforcer les secteurs à valeur ajoutée, par un fort appui de la recherche & développement et des compétences humaines en renforçant les qualifications et formations selon les besoins en compétences des entreprises.**

Cette infrastructure représente pour notre territoire un outil nécessaire pour la compétitivité de nos entreprises.

Permettre le développement d'une offre de fret diversifiée favorisant ainsi une diminution des coûts de transport de nos intrants

Comme l'indique le maître d'ouvrage (PAG) dans son dossier de synthèse, le temps de parcours des dessertes sera plus performant, le coût de la desserte serait réduit et nous bénéficierions d'un meilleur maillage de lignes maritimes. Au final, nos entreprises pourraient obtenir une réduction du coût de leurs intrants grâce à une offre de fret diversifiée et parallèlement développer leur potentiel d'exportation à un rythme adapté à la taille de leurs entreprises. Produire à moindre coût deviendrait une réalité avec ce projet.

La réalisation de cet outil portuaire constitue une opportunité unique pour améliorer la desserte de notre île et éviter sa marginalisation. Il est essentiel aussi que ce projet qui doit permettre aux entreprises de se dynamiser bénéficie aussi à créer de l'emploi local adapté à nos besoins. C'est un formidable levier d'attractivité pour les territoires et de compétitivité pour les entreprises. Il ne peut que recueillir l'indéfectible adhésion des entreprises et des entrepreneurs.

La Secrétaire,

Céline DUZONT

Pour le Président,
Le 2^{ème} Vice-Président,

Robert ARNOUX